LA PENINSULE ARABIQUE

LA PENINSULE ARABIQUE : GEOGRAPHIE – SOCIETE – CULTURE

La péninsule Arabique encore connu sous le nom de « péninsule Arabe » passe pour être de loin la plus grande péninsule située dans la partie Sud- ouest d'Asie. Avec une forme trapézoïdale, la péninsule arabique s'étend du Nord-ouest au Sud-ouest et couvre environ une superficie de 3200000 Km². Le Royaume d'Arabie Saoudite occupe 4/5 de ce vaste territoire. Le reste se départage entre une série de petits Etats à l'instar du Yémen, Amman, Les Emirates Arabes Unies, Le Qatar, le Bahreïn et le Koweït. Elle se limite au Sud par le golfe D'Oman, le détroit d'Ormuz ; la mer d'Oman, l'océan indien et la mer d'Oman. A l'Ouest, elle est limité par la Mer Rouge et l'Est par le golf d'Oman, le golf persique, l'Euphrate et l'Irak. Au Nord s'étend le vaste désert qui aboutit d'une part sur la vallée de Fourat et d'autre par sur la Syrie. L'une des caractéristiques de cette région demeure le fait qu'elle est dénuée de limites naturelles comme les montagnes et les fleuves. Toutefois, les anciens géographes étaient partagés sur les limites nord de cette région.

Malgré le fait que la péninsule d'Arabie soit entourée des eaux par le golf persique, la mer d'Oman, la mer Rouge et la mer Méditerranée, seule la partie sud est plus ou moins arrosée. Le reste de terre sèche bouillonne dans un climat aride et fait de cette partie du globe l'un des endroits les plus chaud. Une chaleur qui empêche le passage d'une rivière ou d'un quelconque cours d'eau. Cependant, on observe quand même des vallées qui se noient facilement dans les inondations. Les causes de l'aridité de cette région résident dans la présence d'une chaîne montagneuse qui prennent naissance du mont Sinaï jusqu'à la lisière de la mer Rouge, formant une chaîne de collines qui contournent le golf persique par le Sud-ouest. Raison pour laquelle trois parties de l'Arabie sont entourées de collines qui empêchent la pénétration des courant marins. On peut par ailleurs noter ce relief de plateau en forme de pente douce vers le golf persique qui domine la mer Rouge d'un bourrelet montagneux vigoureux. L'étendu des eaux en mouvement est si limité que la chaleur et la sècheresse imposent des variations climatiques marquées par une piètre pluviosité qu'on observe en l'Afrique et en l'Asie.

REPARTITION DE LA PENINSULE ARABIQUE

Les géographes, Arabes comme non Arabes, découpent souvent la péninsule d'Arabie selon le relief ou selon les tribus et les races. Certains savants contemporains le divisent en trois parties :

1- Le désert d'Arabie qui est la partie centrale.

2- le Hijaz qui couvre la partie nord.

3- Le Yémen qui marque la partie sud.

REPARTITION CLIMATIQUE

Ces dernières années, la péninsule arabique a connu un découpage – répondant à notre attente en tout cas – basée sur la situation climatique (végétation, le sédentarisme…). Cette répartition a eu un impact considérable sur la vie des habitants de cette région, tant sur le plan individuel que collectif, avant comme après l'avènement de l'islam. La péninsule arabique est influencée par une situation dont l'alternative contradictoire permet de distinguer la configuration sociale : la présence ou le manque d'eau. Les populations du Yémen concentrées dans le Sud sont différentes de celles du Nord.

A- LE SUD DE LA PENINSULE

Lorsque nous observons la carte géographique de cette région d'Asie, nous constatons que l'extrême Sud-ouest de la péninsule d'Arabie offre une forme presque triangulaire dont le flan Est débouche sur la mer d'Arabie et le flan Ouest sur la mer Rouge. Si on fait passer une ligne imaginaire de Zouhran (à l'Ouest) jusqu'à Hadramaout (à l'Est) on obtiendra un troisième flan. Au milieu de tout ceci s'étend une région jadis nommée le Yémen.

Elle est réputée grâce à la présence abondante de l'eau et à une pluviosité suffisante comme la zone la plus agricole. D'où une forte concentration démographique contrairement à la situation qu'on connaît au Nord et au centre de la péninsule.

Par ailleurs, cette densité démographique pose un problème d'habitat fixe. Conséquence : les villes et les villages poussent partout comme des champignons. Ce regroupement de peuples de différents horizons crée un brassage de culture et de mœurs qui demande une organisation appropriée afin de rendre la vie facile et pratique à tous. Et qui dit loi dit présence d'une autorité. Cet qui nous permet de conclure que des siècles bien avant Jésus-Christ, existaient des nation berceuses de civilisations dans la péninsule arabique. Voici quelques exemples de ces nations :

1- Les Ma'îne : une nation qui a vécu de 1400 en 850 av JC jusqu'à la création de l'empire Saba.

2- Les Hadramaout : ils ont existé de 1020 en 65 ap JC. Ils ont disparu avec l'envahissement des Saba.

3- Les Sabéens : ils ont régné en maître incontesté de 850 en 115 av JC, jusqu'à ce que les Himyari viennent les dominer.

4- Les Qatabane dont la civilisation a brillé de 865 en 540 av JC. Ils connurent la gloire jusqu'à ce que les Sabéens et les Ridan viennent les conquérir.

5- Les Sabéens, les Ridan les Hadramaout ont évolué sous une dynastie de monarques connus sous le titre de Toubba (115-523 av JC). Ils avaient pour capitale Zafar.

UNE BRILLANTE CIVILISATION AU SUD DE L'ARABIE

Les historiens sont tous d'avis que la civilisation est la plus brillante de la sous région. Hérodote, un grand historien grec du Vème siècle av J-C décrit les somptueux vestiges de cette civilisation : des grand châteaux en passant par les portail au style arabesque. Des assiettes en or et argent, des lits en acier de grande valeur font la fierté de ce chef d'œuvre architectural. Certains historiens parlent même des palais à plusieurs étages appelés « Ghoumdân » composés de cent pièces au plafond fait en miroir en en verre. Satra Abou, un grand voyageur romain qui un siècle plutôt est passé par cette région ne tarie pas d'éloges comme Héroute sur la civilisation yéménite : « la ville de Ma'rib était une ville étrange. Le plafond de ses palais était majestueusement décoré d'ivoire et décorer de stèle et de pierres précieuses. Bref La cité de Ma'rib offrait une vue qui ne laissait personne indifférent ».

Les chroniqueurs islamiques tels que Mas'udï (auteur des prairies d'or mort en 346 hégire) et Ibn Roustan évoquent la splendide civilisation des Amrân et leur développement avant l'avènement de l'islam. Le fruit de recherches des archéologues du 19ème et du 20ème siècle a permis à l'aide de documents d'en savoir plus sur l'histoire de cette riche région. Les quelques vestiges restant des cités d'Adan, San'â, Ma'rib et Hadramaout sont des témoignages vivants de la grande civilisation arabe du Sud. Entre autres marques de cette civilisation, nous avons le grand barrage de historique de Ma'rib Ce barrage réalisé avec une ingéniosité

remarquable qui prouve que les ingénieurs de cette époque avaient une connaissance avancée en géométrie grâce à laquelle ils eurent du succès en agriculture.

En marge de l'agriculture, les Yéménites pratiquaient aussi le commerce. Grâce à sa position au cœur d'autres civilisations, le Yémen par Sablon était l'axe du commerce entre l'Est et l'Ouest. Ils achetaient en gros les camelots en provenance de l'Inde par l'océan indien et les acheminaient vers les régions telles que L'abyssine, l'Egypte, Finiqiyya, la Palestine. Les Arabes à leur tour par les pistes caravanières du désert écoulaient ces produits vers d'autres horizons. Ils ont ainsi eu le contrôle du marché de l'Extrême-Orient durant des années, jusqu'à ce que les difficultés de la traversée de la mer rouge poussent les fournisseurs à découvrir une voie terrestre reliant le Yémen à la Syrie en passant par le long de la côte à l'Ouest de la Mecque. Cette route passait par Petra et aboutissait au Nord sur l'Egypte, la Syrie et l'Irak.

DESTRUCTION DU BARRAGE DE MAR'IB

Suite à la corruption et de la dépravation des mœurs entre les sudistes, l'étoile brillante de la civilisation yéménite commença à s'éteindre progressivement si bien que les rois de cette région se virent dans l'incapacité de continuer à assurer les travaux de réaménagement du barrage de Mar'ib. Il finit par céder sous la pression hydraulique et provoqua une inondation dont la conséquence immédiate fut la destruction des nombreux champs qu'irriguaient les eaux du barrage. Le manque d'eau à forcer les populations à l'émigration. Le Coran a évoqué le peuple Sabéen à travers l'histoire de la reine de Sava et la lettre que le prophète (ç) Souleymane lui adressât : « Mais elle n'était restée (absente) que Peu de temps et dit: ‹J'ai appris ce que tu n'as point appris; et je te rapporte de Saba une nouvelle sûre: J'ai trouvé qu'une femme est leur reine, que de toute chose elle a été comblée et qu'elle a un Trône magnifique ». (Sourate Naml : 22-23). Et aussi : « Il y avait assurément, pour la tribu de Saba un signe dans leurs habitats; deux jardins, l'un à droit et l'autre à gauche. « Mangez de ce que votre Seigneur vous a attribué, et soyez Lui reconnaissants: une bonne contrée et un Seigneur Pardonneur ». Mais ils se détournèrent. Nous déchaînâmes contre eux l'inondation du Barrage, et leur changeâmes leurs deux jardins en deux jardins aux fruits amers, tamaris et quelques jujubiers. Nous les rétribuâmes ainsi pour leur mécréance.

Saurions-Nous sanctionner un autre que le mécréant? Et Nous avions placé entre eux et les Cités que Nous avions bénies, d'autres Cités proéminentes, et Nous avions évalué les étapes de voyage entre elles. ‹Voyagez entre elles pendant des nuits et des jours, en sécurité. Puis ils

dirent: ‹Seigneur, allonge les distances entre nos étapes›, et ils se firent du tort à eux mêmes. Nous fîmes donc d'eux, des sujets de légendes et les désintégrâmes totalement. Il y a en cela des avertissements pour tous grand endurant et grand reconnaissant ». (Sourate Saba : 15-19)

Hamza Isfahani date la chute de ce barrage à 400ans avant l'islam, Abou Reiham Biruni à près d'un siècle, tandis que Ya'roub Hounami situe la chute de ce barrage à l'époque de la domination d'Abyssine que les chroniqueurs essaye de situer au VI Siècle entre 542-570. Dans tous les cas, la chute de ce barrage a été progressive. Le Saint Coran souligne cet évènement dans deux passages sous le nom du peuple de Tuba : «Et leur apportâmes des miracles de quoi les mettre manifestement à l'épreuve ». (Sourate Dukhân : 33). Et aussi : « Avant eux, le peuple de Noé, les gens d'Ar-Rass et les Tamud crièrent Au mensonge, de même que les Aad et Pharaon et les frères de Lot, et les gens d'al-Aïka et le peuple de Tuba. Tous traitèrent les messagers de menteurs. C'est Ainsi que Ma menace se justifia ». (Sourate qaf : 12-14)

CONSEQUENCE DU DECLIN DE LA CIVILISATION YEMENITE SUR LA SITUATION D'ARABIE

La décadence des nations sud cette engendrer une situation complète dans la péninsule d'Arabie. L'agriculture qui faisait la prospérité de l'Arabie grâce au barrage d'irrigation effondré devint impraticable à cause de la sécheresse ce qui fut à l'origine du départ d'une bonne partie de la population du sud. Les premiers, une tribu Yéménite des Azd se sont installés à Heiriya (Irak) et fondèrent la nation de « Loukhmiyan ». « Les Jaffna » s'installèrent en Syrie au sud de la Jordanie. La dynastie Ghassanid est issue du gouvernement fondé après leur installation. Les Aos et les Khazraj élirent Yathrib (actuelle Médine) comme terre d'asile, tandis que les Khoura'or occupèrent la Mecque, les Bajila, les Khas'am et d'autres minorités tribales se contentèrent de la région de Sarwat.

LE NORD DE LA PENINSULE ARABE (LE HIJAZ)

En dehors des bandes montagneuses et côtières, le Hijaz s'étend sur une steppe aride caractérisée par une pluviosité plutôt irrégulière. Ce climat chaud et sec à une influence important sur ces habitants qui vivent dans les conditions beaucoup plus différentes que les voisins du sud. L'absence des pâturages les oblige à se contenter d'un élevage plus simple constitué de petits troupeaux et des chameaux capables de tenir à l'épreuve de la sécheresse. Ils tirent leurs aliments et leurs vêtements essentiellement du chameau. A cause d'une vie nomade qu'exigeait l'existence de ces troupeaux, les arabes du Hijaz vivaient au rythme des

immigrations extensives qui les empêchaient d'asseoir un système politique, contrairement aux Arabes sédentaires du sud. Raison pour laquelle les Bédouins du Hijaz vivant sous les tentes n'ont pas fondé de civilisation. En dehors de la Mecque (épicentre de l'avènement de l'islam pour des raisons que nous évoquerons plu tard et point de départ d'une civilisation sans précédente), le Hijaz n'avait rien de convoitant pour les empires environnants tels que : Rome, l'Egypte ou la Perse Antique.

Les habitants du Hijaz étaient coupés du reste du monde à cause de l'étendu du désert où ils vivaient. Cet obstacle naturel semble être le seul motif pour lequel ni les explorateurs encore moins les conquérants n'ont pas pensé fouler ces terres. Les grands conquérants tels que : Ramsès II et Elius Galious (au temps d'Auguste l'empereur de Rome) n'eurent trouvé guère intéressant rivaliser pour la domination des zones pareilles. Même chose pour l'empereur d'Iran. Ce qui laissa les Bédouins continuer leur vie primitive. Un historien dit à cet effet : « lorsque Domitrius le général grec (après Alexandre) entreprit la conquête de l'Arabie, il croisa à Petra des Bédouins qui lui demandèrent : « Général ! Dites-nous pourquoi vous venez nous livrer la guerre alors que nous vivons dans une région qui nous fournit pratiquement rien comme moyen de vie. Nous avons préféré cet endroit chaud et sec pour ne pas être assujetti. Nous avons apportés ses présents en rançons pour nos vies ; acceptez –les, et retournez chez vous.

Ainsi nous resterons un peuple ami avec vous. Mais, si vous tenez tellement à nous encercler, rejetez donc notre plan de paix et oubliez dès lors que vous avez eu à vivre dans l'aisance car vous ne serez pas à la hauteur de cette vie difficile à laquelle nous sommes habitués depuis l'enfance.

Ou alors emmenez quelque uns d'entre nous au cœur de votre civilisation et vous réaliserez qu'ils ne peuvent pas mener une vie d'esclave. Ayant compris la situation, Domitrius opta accepter la rançon et renonça à une guerre dont l'issue ne devrait lui engendrer que des problèmes ». Un autre savant affirme : « La péninsule arabe est une région dont la terre présente un disfonctionnement entre elle et l'homme. Si les pays comme l'Inde, la Grèce, l'Italie, l'Angleterre et les Royaumes- Unis ont connu les plus importants flux migratoires de l'histoire, c'est tout simplement à cause des potentialités que regorgeaient leurs terres. Nous ne voyons aucun motif susceptible d'attirer les conquérants dans l'histoire de l'Arabie. Ainsi, elle est restée intouchable tout au long des siècles ».

LES TRIBUS NOMMADES DU DESERT

Les Arabes bien avant l'islam, vivaient dans le désert regroupés dans les clans et les tribus. Les Bédouins menaient une vie au rythme d'un élevage archaïque auquel ils ses donnaient au quotidien pour survivre. Ils s'abritaient sous des tentes précaires faites de peau de chèvres ou de chameau.

Leur séjour en un endroit était fonction des Oasis et des prés qu'ils trouvaient. Et chaque fois que la source tarissait et les réserves en herbes pour les piètres bétails s'amenuisaient, ils se voyaient forcer à l'exode. Le désert domine sur les Bédouins, les chameaux, les dattiers par une étendue caillouteuse. La sécheresse, la chaleur, les pistes qui se brouillent constamment sous les dunes de sable et le manque d'aliments, les ennemis déclarés de l'homme du désert les jours ordinaires, sont favorable à ce dernier contre les danger car il les protège d'une éventuelle d'évasion étrangère. La rudesse du climat a fait du Bédouin un être qui pense beaucoup plus à la survie qu'à l'émancipation. D'où le manque d'éveil et de créativité dans leurs mœurs. Les Bédouins ne sont ni doués en agriculture, encore moins en artisanat. Ils n'avaient rien à envier aux citadins des villes qu'ils considéraient avec mépris, au profit d'une vie nomade à laquelle ils étaient adaptés.

Une vie quasi naturelle où aucun nuage ne s'interpose entre le ciel et la terre, pas de facteur pouvant adoucir de temps en temps le climat. Et lorsque la pluie intervient, elle fait ses preuves par une inondation. Bref, un règne où chacun est libre d'agir comme il veut. Raison pour laquelle les enfants du désert mènent une vie de liberté, sans aucune contrainte agricole pour le forcer à se stabiliser, ni une activité artisanale pour l'occuper au quotidien. Exempte des vacarmes de villes et de ses lois, le Bédouin aimait une vie de liberté et d'autonomie. Il pouvait s'il le veut s'en prendre à qui que ce soit et se battait de toute ses forces pour être vainqueur. Sauf deux choses pouvaient le pousser à l'humilité : le culte des idoles avec ses séances de poésie, les coutumes, les traditions et le respect de bienséance qu'exigeait la tribu. Certes, la conviction du Bédouin en sa tribu et ses coutumes était une chose qui passait avant tout. Lamins, un chroniqueur oriental déclare : « Les Arabes vivaient déjà sous un model de démocratie et de liberté primitive. Une démocratie sans limite ni règle. Ils s'en prenaient à tout peuple qu'ils voulaient et arrachaient ainsi leur autonomie. Ce qui explique la base des crimes et des exactions qu'on observe dans l'histoire de l'Arabie ». (Fajrul islam de Ahmad Amin, p 46).

LE REGIME TRIBAL

Avant l'islam, les Arabes du Hijâz n'avaient aucun système politique, contrairement aux Iraniens ou aux Romains sous régime impérial centralisé caractérisé par des lois et un contrôle générale du territoire. Le Hijâz en particulier et le Nord de l'Arabie en général ne connaissaient ni de gouvernement, encore moins de système de gestion politique centralisé. Les habitants de cette région vivaient dans les regroupements tribaux. Leur vie et leur comportement étaient le reflet des exigences claniques qui faisaient l'identité de chaque individu. La grandeur d'un sujet était fonction de la grandeur de sa tribu. Chaque tribu équivalait à un Etat et les rapports diplomatiques entre les Etats étaient comparables à ceux de nos jours.

LE PACTE DE RACE

La nationalité et l'appartenance à une même obédience religieuse n'étaient pas les critères d'identification chez les Arabes. Une tribu était un groupuscule de familles. Le pacte de race et d'appartenance familiale restait l'unique base qui permettait d'entretenir des relations sociales. Les habitants savaient qu'ils entretenaient des liens de sang les uns des autres. Une cellule familiale se reconnaissait par une tente et le regroupement de plusieurs tentes traduisait la présence d'une tribu. Même la formation d'une nation partait toujours d'un arbre généalogique précis comme la tribu des Juifs. La manière de disposer les tentes pouvaient donner un regroupement de plus d'un millier de personnes qui émigraient ensemble chaque fois avec leur bétail.

LE CHEF DE TRIBU

Le chef ou le représentant de la tribu était désigne sous le nom de « Sheikh ». Les Sheikh étaient en général les hommes les plus âgés de chaque tribu. Une sorte de gérontocratie qui était signe de sagesse, d'expérience. Des hommes réputés pour leur honneur, leur courage ou leur héroïsme dans l'art de défendre les intérêts de la tribu. Il arrivait souvent que chef soit issu d'une aristocratie dont la bourgeoisie attribuait noblesse et autorité. Le chef de tribu n'avait pas de pouvoir despotique dans les affaires judiciaires, les guerres et bien d'autres actions.

Une consultation avec les notables était une méthode parlementaire qui siégeait pour décider sur les affaires de la tribu. Ce sont ces mêmes notables qui désignaient le chef de tribu. Et la durée du mandat du chef dépendait de l'agrément du conseil des notables. Le respect des traditions était de vigueur y compris pour le chef. Après le décès du chef de tribu, son fils ou très souvent un autre vieux qui a les mêmes caractéristiques que lui était investi des tâches de

chef. L'islam s'est opposé farouchement contre ce système qu'il réussit à faire disparaître au profit d'une société unie autour de l'idéologie islamique et de la foi. Dès lors « la fraternité religieuse » prit la place de « la fraternité de sang ». D'où le renversement du système tribal par le système communautaire basé sur la foi : « Les croyants ne sont que des frères. Etablissez la concorde entre vos frères, et craignez Allah, afin que Miséricorde vous soit faite ».(sourate Houjerât : 10)

LE FANATISME TRIBAL

Le fanatisme et le nationalisme sont les doctrines dominantes dans le système tribal. On appartient obligatoirement à une tribu à laquelle on doit fidélité et soumission. Le sentiment extrémiste chez les Bédouins peut être comparable qu sentiment patriotique d'un sujet par rapport à son pays d'origine. C'est-à-dire qu'il est prêt à tout faire pour sa tribu au prix de sa propre vie. Les bédouins étaient toujours prêts à défendre les leurs quelle que soit la raison.

Pour eux, voler au secours de son frère ou de son cousin était la moindre des choses au nom de ce slogan : « aide toujours ton frère. Peut importe qu'il soit pervers ou pas ». Un poète Arabe laissait sous entendre dans ses vers : « Lorsque leurs frères étaient en difficulté sollicitaient assistance, ils le faisaient sans poser de question ». (Fajrul islam Ahmad Amin, p 10). Toute la tribu se sentait offenser si un membre était humilié. Et tous les moyens entraient en jeu pour venger l'honneur de la tribu. Une fois de plus l'islam fit face à ce fanatisme aveugle pour la tribu, la jugeant barbare et illogique : «Quand ceux qui ont mécru eurent mis dans leurs coeurs la fureur, [la] fureur de l'ignorance... puis Allah fit descendre Sa quiétude sur Son Messager Ainsi que sur les croyants, et les oblige à une parole de piété, dont ils étaient les plus dignes et les plus proches. Allah est Omniscient ». (Sourate Fath : 26). Le prophète (ç) de l'islam déclare par ailleurs : « N'est pas musulman tout extrémiste et quiconque agirait par fanatisme tribal ». Il dit aussi : « Quiconque invite au fanatisme et au tribalisme ne fait pas partie des miens ». Et enfin il affirme en réaction à la citation « aide ton frère peut importe qu'il soit oppresseur ou opprimé » : « Assister un opprimé est une évidence. Mais comment pouvons-nous aider celui qui commet des injustices si ce n'est l'empêcher de commettre les injustices ».

REVANCHE TRIBALE

Puisqu'il n'existait aucun système pouvant garantir la justice et le droit des autres, toute personne victime d'injustice avait le droit de prendre sa revanche sur son agresseur. Et si jamais il n'arrivait à mettre la main sur lui, toute personne appartenant à sa tribu qu'il

rencontrait en payait les frais. C'était devenu une habitude que la tribu porte sur le dos les bévues des membres. Parce que les membres entretenaient les liens de sang et de famille, il était du devoir de chacun d'intervenir en cas de nécessité pour aider un membre en danger, qu'il ait raison ou tort. L'action d'assistance commençait par le clan auquel appartenait la victime ou le coupable. Et la tribu n'entrait en scène que si celui-ci n'arrivait pas à résoudre le problème à son niveau.

Si un membre venait à être tué, ses proches parents étaient les premiers à réclamer son sang. Tous s'apprêtaient à donner leur vie pour venger leur frère car la tradition stipulait : « il n'y a que du sang pour laver le sang ». Le crime n'avait pour compensation que la vengeance. Il fut demandé à un Arabe : « Es-tu prêt à pardonner à celui qui t'a offensé sans penser à te venger ? Je serai heureux d'obtenir ma vengeance, même s'il faut aller en enfer après, répondit-il ».

RIVALITE ET AFFRONTEMENT D'ORGUEIL

Les rivalités et les affrontements entre les tribus faisaient partie des mœurs Arabes à cette époque. Certains facteurs propres à la tribu étaient l'objet de fantaisie et d'orgueil qu'on brandissait contre d'autres tribus. Les facteurs tels que la bravoure dans les champs de bataille, la magnanimité, la loyauté, la richesse, le grand nombre de progénitures et l'appartenance à une tribu demeuraient les critères de valorisation qu'une tribu brandissait avec fierté aux autres. Un passage coranique évoque cette situation en ces termes : «Et ils dirent: ‹Nous avons d'avantage de richesses et d'enfants et nous ne serons pas châtiés›. Dis: ‹Mon Seigneur dispense avec largesse ou restreint ses dons à qui il veut. Mais la plupart des gens ne savent pas›. Ni vos biens ni vos enfants ne vous rapprocherons à proximité de Nous. Sauf celui qui croit et oeuvre dans le bien.

Ceux-là auront une double récompense pour ce qu'ils oeuvraient, tandis qu'ils seront en sécurités, aux étages supérieurs (du Paradis) ». (Sourate Saba : 35-37).

Un jour, Kasrâ, l'empereur de l'Iran demanda à Nou'mân ibn Manzour : « y a-t-il parmi les tribus arabes une qui est plus respectée et honorée par rapport aux autres ? Si ! Répondit-il. Quelle est la base de leur réputation ? La tribu qui a eu à gouverner à travers trois chefs issu successivement de leur famille, et que le quatrième provienne de la même famille ». (Alousi, t1, p281). Avant l'islam, les Arabes vantaient leur tribu rien que par le surnombre qu'une tribu pouvait avoir sur les autres. Ils se lançaient des défis au cours desquels ils passaient leur

temps à compter les leurs, y compris les morts au cimetière. Deux tribus se mirent au cours d'un challenge à compter les leurs pour montrer au groupe d'en face qu'ils étaient les plus nombreux. Le décompte des vivants donna presque la même chose de part et d'autre. Déterminées à vouloir l'emporter sur l'adversaire, ils se mirent à compter les morts au cimetière. Le saint Coran en parle en ces termes : « La course aux richesses vous distrait.

Jusqu'à ce que vous visitiez les tombes (pour compter les morts). Certes! Vous saurez bientôt! ». (Sourate Takasur : 1-3).

L'IMPORTANCE DE LA GENEALOGIE

L'un des critères de valeur en vigueur chez les Arabes de l'époque de l'obscurantisme demeure les liens de parenté et l'ascendance. Tous les autres motifs de dominations tournaient surtout sur ce pivot : « Dis-moi de quelle famille tu es et je te dirai qui tu es ». Par exemple, si quelqu'un était de père arabe et de mère étrangère, on le désignait par l'expression A'jam (c'est-à-dire intrus). Et il faisait l'objet de toutes les moqueries. On l'apostrophait par le terme péjoratif de « Hajîn » (c'est-à-dire quelle chose issue d'un mélange). Le patronyme « Mouzara'a » était collé à celui dont la mère était arabe et le père étranger. Ainsi, l'appartenance à la tribu comptait beaucoup pour les Arabes. Un comportement tout à fait raciste et discriminatoire. Les Arabes étaient trop jaloux de leurs ascendances. Nou'man ibn Mounzar répondant au monarque perse dit : « Les autres communauté ont du mal à situer leur ascendance, sauf les Arabes. Contrairement aux autres, si on demande à un Arabe d'où il vient, il vous le dira. Il sait reconnaître les intrus des autochtones. Il sait se démarquer aussi des tribus auxquelles il n'appartient pas.

Il n'est pas donc étonnant de constater que les Arabes sont les experts en généalogie, une science dont les contours incertains conduisent généralement ç des spéculations. Le penseur Alousi sur l'étude des Arabes affirment : « L'Arabe de l'époque de l'obscurantisme accordaient une importance particulière à la connaissance de sa généalogie, car c'était le seul lien d'identité et d'épanouissement pour lui. Il avait terriblement besoin de connaître les siens pour pouvoir faire face aux agressions des récurrentes des autres tribus éparpillées dans le désert. Le seul moyen de rester hors de l'emprise de domination des autres était s'unir avec les siens pour se défendre et rester libre et redoutable.

Il a fallu que l'islam vienne briser ce système. Quand bien même le saint Coran a été révélé

entre les Qorayshites et les Arabes, il s'adresse à tout le monde, aux gens, au peuple. Et lorsqu'il s'agit de préciser l'attitude à adopter face à une situation, il s'adresse aux croyants. Selon le saint Coran, la diversité des races n'est qu'un problème naturel dont la philosophie s'enracine dans le désir de se connaître les uns des autres. Il n'y a que la fois comme critère de hommes! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une ش » : supériorité entre les hommes femelle, et Nous avons fait de vous des Nations et des Tribus, pour que vous vous entre connaissiez. Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux. Allah est certes Omniscient et Grand- Connaisseur ». (Sourate Houjerât : 13). Le prophète (ç) a combattu cet esprit de discrimination pendant toute sa mission :

1- La forteresse des Qorayshites qui se disaient les meilleurs a été démystifiée après la conquête de la Mecque lors de laquelle le noble prophète (ç) que les salutations de Dieu et ses ش » : bénédictions soient sur lui et sur les membres purifiés de sa famille tint ce discours Peuple ! Dieu ne connaît pas l'orgueil et la vantardise en vogue à l'époque de l'obscurantisme comme base de supériorité des uns sur les autres. Sachez que vous êtes tous descendants d'Adam et qu'Adam a été crée de la terre. Le meilleur des serviteurs de Dieu est le pieux et le plus soumis d'entre vous. L'Arabe n'est le père de personne, si oui une langue de communication. Celui qui n'a pas pu être propulsé par ses œuvres ne peut en aucun cas compter sur son appartenance à une tribu ou à une race pour se faire distinguer. (Kalini, Raodhat ul minal Kâfı, p 21-137-138).

2- Lors du pèlerinage d'adieu, le prophète (ç) que les salutations de Dieu et ses bénédictions soient sur lui et sur les membres purifiés de sa famille fit un rappel sur des thèmes dont l'importance était jugée nécessaire : « Aucun Arabe n'a de faveur ni de noblesse sur un non Arabe, si ce n'est sur la piété » (Tahful Ouqôul de Hassan ibn Ali ibn Sha'ba, p 34).

3- Venant au secours de Salomon le perse pris au dépourvu par les propos zélés des Qorayshites qui vantaient leur appartenance à sa tribu, le prophète (ç) que les salutations de ش » : Dieu et ses bénédictions soient sur lui et sur les membres purifiés de sa famille déclara vous les Qorayshites ! Quelqu'un ne vaut maintenant que par sa religion. Votre personnalité est liée à votre création et votre identité réside dans votre manière de penser et de percevoir ».

LES GUERRES TRIBALES

Si les crimes étaient perpétrés parmi les Arabes, les plus concernés étaient les proches

parents des criminels. Et comme très souvent la tribu soutenait le meurtrier, l'esprit de vengeance générale se créait et des guerres fratricides se livraient entre les tribus opposées. Ces guerres naissaient très souvent des futilités d'ordre partielles et duraient parfois des années. Nous avons l'exemple de la « guerre de Basous » entre les clans Bakr et Taghlib qui appartenaient tous deux de la tribu de Rabi'a qui a durée presque quarante ans. La cause principale des affrontements fut l'intrusion du chameau d'une dame nommée Basous dans le territoire autrui. Cette intrusion orchestra l'assassinat du chef du clan Taghlib.

Il en est de même pour les guerres sanglantes de « Dâhis », « Gheyrâ », entre Qays ibn Zouheir – chef de bani Abas et Houzeyfa ibn Badr – chef de tribu Fazâra, engendrées par une stupide course hippique ? En effet « Dâhis et Gheyra sont les noms des chevaux qui étaient en compétition. Le premier appartenait à Qays et le second à Houzeyfa. Qays fut le premier à déclarer que son cheval avait gagné la course. Houzeyfa protesta disant que c'est son joker qui était sorti vainqueur de la compétition. Tel fut le petit motif qui mit le feu à la poudre, prélude à une longue et sanglante guerre. De tels événements étaient surnommés « jours des Arabes » et ont été couchés par écrits dans plusieurs livres d'histoire.

Certes, il arrivait souvent qu'avec le don de quelques chameaux en guise de dédommagement, la partie victime. Les notables de chaque tribu étaient chargés de régler les conflits. Et très souvent la partie d'en face n'acceptait les résolutions du traité que lorsqu'elle n'en pouvait plus d'une guerre interminable. Les affrontements s'évitaient souvent par le transfert du criminel à la tribu victime pour être jugé. Des décisions carrément humiliantes pour la tribu qui préférait très souvent obtenir le droit de juger eux-mêmes leur frère fautif. Les mœurs et la morale chez les Arabes se résumaient en la protection de la dignité de la tribu à travers toutes ses actions.

Ce genre de règles et coutumes avait plus ou moins influencé certaines villes du Hijâz telles que la Mecque, Médine. Les habitants de ces villes avaient presque les mêmes comportements que leurs confrères du désert. Même esprit de liberté, n'obéissant aux ordres de personne, le culte du tribalisme et de l'orgueil. Grâce à la Ka'ba et aux activités commerciales qui s'y déroulaient, la Mecque faisait l'objet d'un respect particulier de la par des populations. Ce qui donnait à la cité une certaine paix. Avec ses principes de justice, l'islam est venu renverser cet ordre social par une société où les gens sont égaux et où on ne doit assister que celui qui le mérite vraiment. Le respect de la justice doit toujours être le mot d'ordre du musulman, quand bien cela soit en sa défaveur ou celle de se ses parents : « ô les croyants!

Observez strictement la justice et soyez des témoins (véridiques) comme Allah l'ordonne, fût-ce contre vous mêmes, contre vos père et mère ou proches parents. Qu'il s'agisse d'un riche ou d'un besogneux, Allah a priorité sur eux deux (Et Il est plus Connaisseur de leur intérêt que vous). Ne suivez donc pas les passions, afin de ne pas dévier de la justice. Si vous portez un faux témoignage ou si vous le refusez, [sachez qu'] Allah connaît parfaitement ce que vous faites ».

(Sourate Nisâ : 135).

PILLAGE ET CRIME

Par rapport aux autres Arabes ne faisant pas partie de son clan, le Bédouin est pratiquement sans sentiment. Le model de vie chez les Arabes de l'époque correspond au comportement nationaliste additionné à la loi du plus fort face à ceux qui n'était ni de sa famille, encore moins de sa tribu. Ses intérêts et ceux de sa tribu passaient avant tous. L'un d'eux en pleine ère islamique s'exprimait ainsi lors d'une invocation : « Seigneur ! Pardonne-moi, pardonne aussi à Mouhammad (ç) que les salutations de Dieu et ses bénédictions soient sur lui et sur les membres purifiés de sa famille ! En dehors de nous ne pardonne à personne d'autre ». (Boukhâri, T 8, Kitab Adab, chap 549, hadith 893 et avec de légers changements on a aussi Sunanu Abi Daoud, T4, Kitab Adab, p 549). Le déficit de moyen de survie dans le désert les poussait à des actes de pillage et à des exactions. Les Arabes n'avaient pas ce que les autres peuples avaient Et pour obtenir certaines choses ils se lançaient dans des razzias et considéraient les victoires qu'ils remportaient comme signe de grandeur et de noblesse.
Gustave Lebon, Pishin, p63

Les défis inter tribaux tournaient parfois en conflits sanglants. L'inimitié, les intrusions dans les pâturages et la convoitise du poste de chef étaient aussi génératrices de conflits à long terme tantôt entre deux tribus ou entre des familles au sein d'une même tribu pour le pouvoir. Lorsque l'aîné de la famille disparaissait, ses enfants et ses frères manifestaient tous le désir de prendre les rennes de la tribu. Un problème qui faisait régner une ambiance de discours apologiques pour se vanter d'une part, et des propos humiliants pour rabaisser l'adversaire d'autre part. On évoquait les récits héroïques du passé pour se donner le mérite et attisait ainsi les flammes de la haine et d'adversité. Bref tous les moyens étaient bons pour effacer l'autre.

Le règne de la barbarie et le manque de civilisation passaient pour être les causes des

invasions non justifiées. Selon Ibn Khaldoun, les Bédouins étaient un peuple sauvage qui la terreur comme mœurs irréversible dans leurs coutumes. (Hassan Ibrahim Hassan, Pishin, T1, p 38).

Ils pouvaient facilement s'en prendre à une principauté pour obtenir des pierres dont ils avaient besoin pour construire leurs fourneaux. Ils détruisaient alors des grands palais tout simplement pour avoir des pierres et les poteaux pour leurs tentes. Dépouiller autrui n'avait pas de règles pour eux et était fonction de leurs besoins. Ils s'en prenaient aisément à une caravane, massacrant tous ses membres s'il le fallait pour voler leurs camelotes. Le pillage était une source de revenu ordinaire pour les Bédouins. Après une attaque, ils emportaient les butins comme les chameaux et faisaient prisonniers les femmes et les enfants des victimes. Ils gardaient ainsi des personnes bouillonnant de vengeance au sein de leur clan. Dès la première occasion, ceux-ci se révoltaient et renversaient la vapeur. Lorsqu'ils ne trouvaient pas des gens à attaquer, les membres des clans d'une tribu s'affrontaient entre eux. Qâtami un, un poète de l'ère omeyyade déclare dans un poème : « Nous avons pour travail le pillage et les attaques sur nos voisins et nos ennemis. Et si nous ne trouvons personne en dehors d'un frère, nous l'attaquions ».

L'un des conflits historiques ayant atteint des proportions inimaginables à Médine fut le conflit entre les tribus Aos et Khazrajs. Cette atmosphère de tension permanente avait paralysé la vie des Arabes. Allah évoque dans le saint Coran cette situation inhumaine qu'Il a substituée par l'esprit de fraternité : « Et cramponnez-vous tous ensemble Au ‹Habl› (câble) d'Allah et ne soyez pas divisés. Rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous. Lorsque vous étiez ennemis les uns des autres, C'est Lui qui réconcilia vos cœurs, puis, pas son bienfait, vous êtes devenus frères, alors que vous étiez Au bord d'un abîme de Feu. C'est Lui qui vous en a sauvés. Ainsi, Allah vous montre ses signes afin que vous soyez bien guidés ». (sourate Ali Imrân : 103).

LES MOIS SACRES

Les seuls moments au cours desquels la paix régnait dans la péninsule étaient durant les mois sacrés de Zoul Qa'da, Zîhijja, Mouharram et Rajab. Ce moment de trêve est une tradition qu'ils observaient en la mémoire du prophète (ç) Abraham et son fils Ismaël. Une sorte de tradition sacrée qui s'enracine dans les enseignements d'Abraham et qui fermait chaque année le robinet de sang qui coulait dans le désert. (Sayyed Allamah Houssein Tabâtabâ'i dans TAfsir Al Mizâne, T9, p 272). Tous profitaient pour pratiques un peu de commerce et visiter la Ka'ba.

Et si par mégarde un conflit explosait au cours de ces mois, on le considérait comme un sacrilège ou (« Harbul Fijâr »).

LA FEMME DANS LA SOCIETE ARABE

L'une des manifestations de l'obscurantisme et des superstitions de tradition chez les Arabes de l'époque avant l'islam est la condition de la femme. La femme n'avait pas de valeur humaine dans la société arabe. Sans droits ni considérations, la femme était comptée comme un bien proportionnellement équivalente à un cheval, un bijou ou un morceau de tissu. La présence de la femme et de la fille était un frein à l'honneur et à la primauté. (Sayyed Allamah Houssein Tabâtabâ'i dans Tafsir Al Mizâne, T2, p 267).

Les femmes n'avaient pas droit à l'héritage. Selon eux, ne pouvaient hériter que eux qui tiennent l »épée pour défendre la tribu (les garçons) (Abou Abbas Moubrad ; Al Kâmil fi lounga wa Adab, T1, p 393). Les femmes étaient des marchandises qu'on transférait çà et là par les liens de mariages ou pour la servitude (Kouleini, Al Kâfi, t6, p 406). Les chroniques historiques démontrent qu'après la mort de l'époux, son fils aîné pouvait s'il le désirait prendre pour épouse la femme de son père. Pour cela, il suffisait qu'il place une étoffe sur sa tête pour annuler son statut de belle-mère et faire d'elle en même temps son bien dont il pouvait disposer à sa guise. Soit il l'épousait sans la doter, soit il la donnait en mariage à quelqu'un et prenait la dot, soit il la gardait sans lui donner la permission de se marier jusqu'à la mort. Et une fois morte, il s'emparait de tous ses biens. Epouser la femme de son père était tout à fait normal et légitime. Le saint Coran est venu interdit cela. Les exégètes racontent que lorsque le fils d'un homme nommé Abou Qays ibn Aslat voulait se parier avec l'une des femme de son père décédé, Dieu fit descendre ce verset : « ô les croyants! Il ne vous est pas licite d'hériter des femmes contre leur gré. Ne les empêchez pas de se remarier dans le but de leur ravir une partie de ce que vous aviez donné, à moins qu'elles ne viennent à commettre un péché prouvé. Et comportez-vous convenablement envers elles. Si vous avez de l'aversion envers elles durant la vie commune, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose où Allah a déposé un grand bien ». La polygamie sans limite était aussi de coutume dans la société arabe (Sayyed Allamah Houssein Tabâtabâ'i, Tafsir Al Mizane, t2, p 267).

LA TRAGEDIE DE LA FEMME

L'une des traditions les plus inhumaines était l'inhumation de leurs filles vivantes. Puisque la femme ne pouvait participer aux batailles dans cette société loin de la civilisation et défendre

sa tribu, elle pouvait tomber entre les mains de l'ennemi après une guerre pour être utilisée comme pondeuse. S'il le fruit de l'accouchement est une fille, c'est un signe de déshonneur et doit disparaître à tout prix. Par manque de moyen de survie, ils fuyaient la misère en enterrant leurs filles vivantes afin de réduire le nombre de consommateurs sous leurs charges. (Safinatul Bahar de Sheikh Abbas Qoumi, t1, p197).

Le saint Coran évoque cette pensée irrationnelle en ces termes : « Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux (l'accouchement) d'une fille, son visage s'assombrit et une rage profonde [l'envahit]. Il se cachait des gens, à cause du malheur qu'on lui a annoncé. Doit-il la garder malgré la honte (et les moqueries) ou l'enfouir dans la terre? Combien est mauvais leur jugement! » (Sourate Nahl, 58-59).

La littérature arabe a eu le reflet de ce comportement. On disait par exemple à un homme qui venait d'avoir une fille : « Que Dieu te protège de la honte de sa naissance, te fournisse les moyens pour l'élever et fait de la tombe son foyer ». un poète clame : « Pour chaque père ayant une fille qu'il aime comme lui-même, il y existe trois sortes de gendres : une maison sous laquelle il peut la laisser, un homme qui peut la garder en la prenant pour épouse et une tombe qui peut la couvrir. Certes, le plus approprié est la tombe » (Aicha Abdou Rahmane bint Shâti ; Maosoû'a Ali Nabi, p435).

Un homme nommé Abou Hamza a eu de sérieux problèmes avec sa femme car celle avait mis au monde une fille. Il avait quitté le domicile pour aller se réfugier chez son voisin. Sa femme chantait ces vers lorsqu'elle berçait son petit bébé : « Que se passe-t-il pour que tu ne vient plus vers nous Abou Hamza, préférant habiter chez le voisin. Tu es fâché parce que je n'ai pas accouché d'un garçon. Par Dieu ! Je n'y suis pour rien. Nous recevons ce qu'on nous donne » (Al Bayân wa tabyîne de Jâhiz, p 127-128). Le message touchant des propos de cette femme est un cri de détresse contre ce système social : « La tragédie de la femme ».

La tribu Bani Tamîm est la première tribu qui a commencé à enterrer les filles vivantes. Parce que cette tribu ne voulait pas payer l'impôt à Nou'mâne ibn Mounzar, une guerre éclata et se solda par l'emprisonnement des filles et des femmes de Bani Tamîm. Lorsque les délégués de la tribu Tamîm se rendirent chez Nou'mâne pour libéré leurs prisonnières, ce dernier laissa aux femmes de choisir si elles voulaient rentrer chez eux ou rester. La fille de Qays ibn Asim, le chef de la tribu, qui était parmi les prisonnière et mariée avec l'une des soldats ne voulut rentrer

chez eux. Qays ne pu supporter cela et décida tuer toutes ses filles. Il accomplit sa décision lugubre et donna le coup d'envoi. Tous ceux qui n'étaient pas fiers des personnes de sexe féminin de sa famille se permettaient de les ensevelir vivant sous terre. Les tribu telles que les Qays, les Asad, les Hazil et les Bakr ibn Wâ'il se lancèrent dans ce crime à sang froid. (Alous, id, t1, p324).

En fait, cette coutume n'avait pas une ampleur générale dans la société et n'était pas pratiquée par certaines personnes qui la condamnaient. Nous avons par exemple la noble tribu d'Abdou Moutallib le grand-père du noble prophète (ç) que les salutations de Dieu et ses bénédictions soient sur lui et sur les membres purifiés de sa famille. Des gens tels que Zayd ibn Oumar et Sa'sa ibn Nâhiya ont sauvé et adopté des filles des pères qui voulaient en découdre avec leurs progénitures filles pour fuir la pauvreté. (Alousi, id, t3, p45). Ils donnaient parfois des chameaux aux parents des filles condamnées à l'enterrement vif pour les rançonner. (Qisasul Arab de Mouhammad (ç) Abou Fadhl ibn Ibrahim, t2, p 31). Les témoignages historiques montrent que l'enterrement des filles vivantes se pratiquait chez les Arabes :

1- Sa'sa ibn Nâhiya déclare pendant l'époque islamique : « j'ai sauvé près de 280 fille d'un enterrement vif à l'époque de l'obscurantisme.

2- Qays ibn Asir avoue avoir tué douze ou treize de ses filles après l'événement que nous avons rapporté ci-dessus.

3- Lors de sa première rencontre avec les Médinois, le prophète (ç) déclara dans le célèbre discours de Ouqba insistait sur ce point que les Arabes devaient éviter d'enterrer leur fille vivantes.

4- L'une ces clauses de l'allégeance que le prophète (ç) que les salutations de Dieu et ses bénédictions soient sur lui et sur les membres purifiés de sa famille obtint des femmes de la Mecque après la conquête sous ordre divin fut l'interdiction de tuer leurs progénitures.

5- Le saint coran évoque cette situation dans plusieurs de ses passages. Ce qui montre que cet acte était une tragédie sociale : «Et ne tuez pas vos enfants par crainte de pauvreté. C'est Nous qui attribuons leur subsistance, tout comme à vous. Les tuer, C'est vraiment, un énorme pêché ».

(Sourate Irsâ : 31)

«Et C'est Ainsi que leurs divinités ont enjolivé à beaucoup d'associateurs le meurtre de leurs enfants, afin de les ruiner et de travestir à leurs yeux leur religion. Or Si Allah voulait, ils ne le feraient pas. Laisse-les donc, Ainsi que ce qu'ils inventent ». (Sourate An'âm : 137

«Ils sont certes perdants, ceux qui ont, par sottise et ignorance tué leurs enfants, et ceux qui ont interdit ce qu'Allah leur a attribués de nourriture, inventant des mensonges contre Allah. Ils se sont égarés et ne sont point guidés ». (Sourate An'âm : 140)

« Dis: ‹Venez, Je vais réciter ce que votre Seigneur vous a interdit: ne Lui associez rien; et soyez bienfaisants envers vos père et mère. Ne tuez pas vos enfants pour cause de pauvreté. Nous vous nourrissons Tout comme eux. N'approchez pas des turpitudes ouvertement, ou en cachette. Ne tuez qu'en toute justice la vie qu'Allah a fait sacrée. Voilà ce qu' [Allah] vous a recommandés de faire; Peut-être comprendrez-vous ». (Sourate An'âm : 151

« Et qu'on demandera à la fillette enterrée vivante. Pour quel péché elle a été tuée ». (Sourate .(Takwir : 8-9